



Dossier de surendettement /injonction de payer

Par Tof88

Bonjour,

Ayant été signifié pour une injonction de payer (crédit travaux cetelem 19600 euros),reçu un avis de passage le 11 08 2021.

Étant en plein montage d un dossier de surendettement, est il utile de faire opposition afin d expliquer nos difficultés au juge.

Ou est il plus logique de ne pas faire opposition ??

Le mois de délai pour faire opposition démarre t il bien du jour de réception de l avis de passage?

Merci,

Par osram

Bonjour,

Déjà répondu à ces questions.

C'est la 6 ème question sur le même sujet.